



Autorité  
luxembourgeoise  
indépendante de  
l'audiovisuel

**AVIS N° 06/2021  
du 18 août 2021**

**du Conseil d'administration  
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel  
relatif à la demande de la s.a. Mediawan Lux  
visant l'octroi d'une nouvelle concession  
pour le service de télévision luxembourgeois par satellite « Ulysse »**

Par courriel du 14 juin 2021, le Service des médias et des communications (SMC) a demandé un avis de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel par rapport à la demande de la s.a. Mediawan Lux visant l'octroi d'une nouvelle concession pour le service de télévision luxembourgeois par satellite « Ulysse ».

Il ressort de la demande de concession du fournisseur que celle-ci s'applique à « *une chaîne traitant des thématiques documentaires (p. ex. histoire, environnement, nouvelles technologies) et lifestyle (p.ex. cuisine, art, architecture) en langue anglaise. Le contenu du service non linéaire y associé sera exactement et strictement le même que celui de la chaîne linéaire* ».

Après analyse du dossier, l'Autorité est en mesure de donner son aval à la demande telle que présentée, sous réserve que le service linéaire et le service non-linéaire y associé fassent l'objet de concessions individuelles.

Ainsi fait et délibéré par consultation électronique en date du 18 août 2021 à laquelle ont participé :

Thierry Hoscheit, président  
Valérie Dupong, membre  
Marc Glesener, membre  
Luc Weitzel, membre  
Claude Wolf, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit  
Président